

## Examinez des dossiers de projet d'avenir, portés par des jeunes engagés

*Evaluez le projet, l'engagement et le potentiel de jeunes engagés*

En mobilisant 350 partenaires et 2 000 bénévoles, l'Institut de l'Engagement permet à des jeunes qui ont révélé leur potentiel lors d'un engagement citoyen de franchir les barrières scolaires, culturelles, sociales, financières, liées à un handicap... pour reprendre une formation, trouver un emploi ou créer leur activité.

### Votre mission

**Vous lisez les dossiers dans lesquels des jeunes engagés présentent leur parcours de vie, leur expérience d'engagement et leur projet d'avenir. Au vu de ce dossier, vous évaluez le projet, l'engagement et le potentiel du jeune et, si possible, vous donnez des conseils.**

Tous les jeunes qui se sont engagés dans une mission d'intérêt général consistante (volontariat, bénévolat de longue durée) peuvent remplir et déposer sur le site de l'Institut de l'Engagement un dossier qui leur permet de structurer et présenter leur projet d'avenir.

Dans ce dossier, chaque jeune parle de lui, de sa période d'engagement et présente son projet d'avenir.

Le dossier est complété par le tuteur ou « référent associatif » qui a suivi le jeune pendant sa période d'engagement et qui témoigne sur le jeune et son projet, évalue des compétences transversales, les illustre par des exemples.

Un « témoin », librement choisi par le jeune, témoigne lui aussi sur le jeune et son projet.

A la lecture de ce dossier et de ces témoignages, vous **évaluez la motivation, le projet, l'engagement et le potentiel du jeune**. Vous pouvez donner **conseils et commentaires**.

Vous vous prononcez **sur l'intérêt de faire bénéficier ce jeune des entretiens d'orientation et d'admission organisés par l'Institut**.

**Les avis portés permettent de collecter des conseils à donner à ces jeunes et d'établir la liste de ceux qui bénéficieront d'entretiens individuels.**

*« La lecture de ces dossiers a engendré toutes sortes d'émotions dont j'ai été le premier surpris. [...] Je vais aborder la phase difficile d'évaluation, avec toute l'objectivité bienveillante que ces jeunes gens m'inspirent. [...] J'ai eu beaucoup de plaisir à cet exercice qui m'amène à proposer mon carnet d'adresses ou mon expérience tant personnelle que professionnelle, selon les projets, au bénéfice de ces jeunes. »*

Philippe P.

*« J'ai pris beaucoup de plaisir à parcourir les différents projets qui m'ont été affectés, j'ai découvert des jeunes motivés, qui connaissent leur objectif et, pour certains d'entre eux, leurs limites. »*

Maurice HAYOT, IT Project Director, GEFCO

### Comment faire ?

L'inscription sur le site [partenaire.engagement.fr](http://partenaire.engagement.fr) vous permet d'avoir accès au guide d'examen des dossiers puis aux dossiers et aux fiches d'évaluation à remplir. Vous êtes guidés tout au long de la procédure

### Qui ?

Que vous soyez actif ou retraité, quel que soit le domaine dans lequel vous avez acquis, développé ou exercé vos compétences (entreprises, milieu associatif, enseignement, secteur public...), vous pouvez participer.

Chaque dossier sera lu par trois personnes, issues de domaines différents (entreprises, associations, enseignement, secteur public ou privé...)

### Quelle disponibilité ?

Evaluer un dossier prend environ 30 minutes.

Au minimum 7 dossiers à évaluer, sur une période de 20 jours environ.

2 sessions par an : en février et en octobre.

### Où ?

L'évaluation se fait en ligne (dossiers téléchargeables)

**Des sessions collectives peuvent être organisées par l'Institut de l'Engagement, pour ses partenaires, dans leurs locaux.**